

N° 5 mars - avril 1985

# REZE

M A G A Z I N E

BIMESTRIEL MUNICIPAL

LA VILLE  
ET L'AVENIR  
DE SON  
AGRICULTURE

p. 15

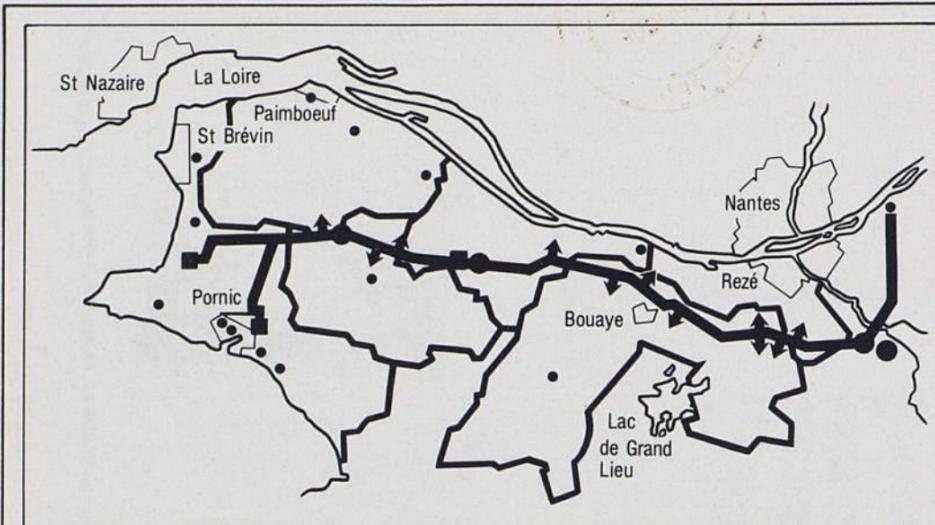
# RADIEUX ANNIVERSAIRE LE CORBU !



LA MAISON  
RADIEUX  
1955-1985  
44 REZE

*Le Corbusier*

ARCHIVES CC. MIA  
PROPRIETE  
PUB  
923-1985-05



AGENCE DE REZÉ  
2, rue du  
Haut-Landreau  
B.P. 165  
44404 REZÉ CEDEX

BUREAUX  
OUVERTS  
de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 16 h 30  
Sauf le vendredi  
après-midi  
samedi et dimanche

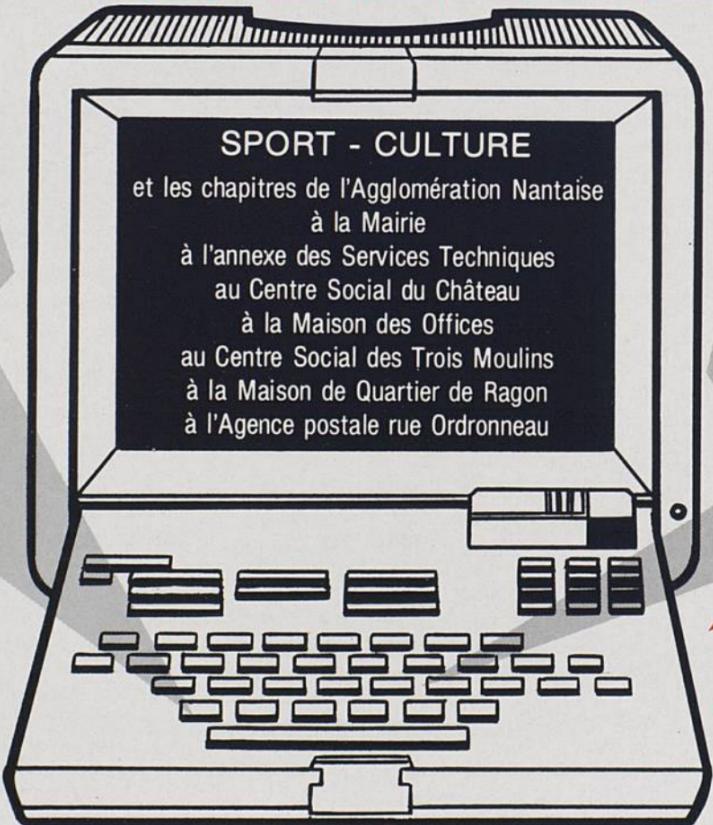
## GESTION DE SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT



COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

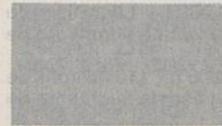
PERMANENCE POUR SERVICE D'URGENCE... Tél (40) 04.06.06

# TELEMATEZ REZE!



**SPORT - CULTURE**  
et les chapitres de l'Agglomération Nantaise  
à la Mairie  
à l'annexe des Services Techniques  
au Centre Social du Château  
à la Maison des Offices  
au Centre Social des Trois Moulins  
à la Maison de Quartier de Ragon  
à l'Agence postale rue Ordroneau

## SOMMAIRE



Ce n'est sûrement pas l'article le plus excitant à lire mais c'est le plus important : le budget.

p. 4



C'est quoi la crise au quotidien dans une ville comme Rezé ?

p. 5



La Cité Radieuse construite en 55 par Le Corbusier va bientôt fêter ses 30 ans. Clic-clac une photo souvenir en forme de dossier.

p. 10-11-12



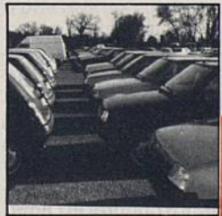
La suite des trépidantes et torrides aventures des services municipaux

p. 14



Bien sûr qu'il restera une agriculture à Rezé, constatez-le.

p. 15



Les brèves

p. 16

Une zone inconnue et qui ne le sera plus : le Sud.

p. 17



Gérant : Jacques Floch  
Directeur de publication : Daniel Prin  
Secrétariat de rédaction, textes, illustrations, photocomposition : OFFICE MUNICIPAL D'INFORMATION - 04.03.03  
Maquette : Format Utile - 73.75.88  
Impression : SNEP Nantes  
Rezé-Magazine est édité par l'Office Municipal d'Information de la Ville de Rezé  
dépôt légal en cours.

## A TOUS CEUX QUI NE CROIENT EN RIEN ET QUI ONT TORT DE LE DIRE



Le libre débat existe dans notre ville et nous devons maintenir cette règle. Pour autant il ne s'agit pas de dire n'importe quoi pour masquer son manque d'imagination, son incapacité à proposer, et l'envie de se croire plus important qu'on ne l'est. Localement et nationalement.

La critique sans proposition est sotte et stérile. Bien au contraire, des propositions nouvelles, meilleures, pour un coût moindre sont les bienvenues. Evidemment on peut toujours faire mieux, moins cher, plus beau, et plus, mais sûrement pas en même temps.

L'équipe municipale, dans sa majorité, travaille et les entreprises de notre ville se battent pour de meilleurs résultats, c'est-à-dire l'embauche. De quoi avons-nous besoin ? De travail et d'imagination et non pas de langue de bois, creuse et nihiliste.

Voilà pourquoi je ne reconnais pas le droit de me donner des leçons à une Opposition qui, depuis 1983, a réalisé l'exceptionnel record d'inertie de ne rien proposer, pour améliorer la situation de notre emploi. De même je n'accepte pas sans réagir, et sans sourire d'ailleurs, les arguments de la Section Communiste de Rezé qui présentent - assez curieusement d'ailleurs - la Municipalité comme étant responsable de la crise économique.

Nous ne cessons nos efforts depuis vingt ans pour amener des entreprises sur la ville. Aussi, j'aimerais bien que tous ceux qui se prétendent responsables partagent la difficulté de la tâche et cessent de gesticuler en pure perte.

Nos réussites, elles sont nombreuses, répondent d'elles-mêmes aux critiques. Nous poursuivrons nos efforts pour l'équilibre entre l'habitat, les loisirs et... le travail.

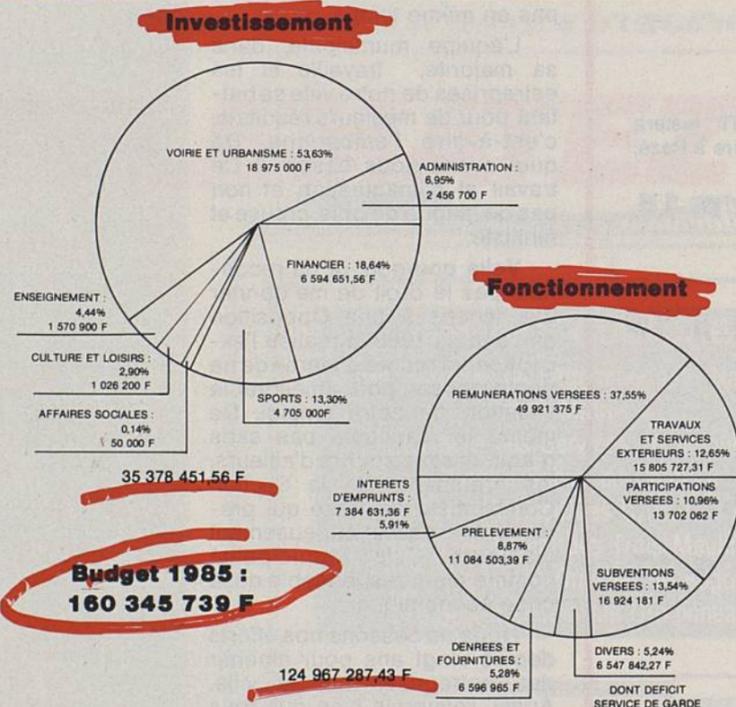
Jacques Floch  
Député-Maire

BUDGET 85

# LE COMPTE EST BON

**En fait le budget d'une commune c'est assez simple, un peu comme pour un ménage : une partie des salaires gagnés - pour la commune on parle de recettes - va aux frais ordinaires de la maison qui prennent la plus grosse part de l'argent - le fonctionnement -. La deuxième partie, la plus petite, est la portion de deniers prévue pour les achats d'équipements ou autres de la famille - l'investissement -.**

**En gros pour une ville ça se passe un peu comme ça. Mettons les chiffres derrière les lettres : le budget total de Rezé est de 160 345 739 F, soit plus de seize milliards de centimes dont 125 000 000 F réservés au fonctionnement et plus de 35 000 000 F pour l'investissement. Voici ce budget de A à Z amoureuxment préparé par Raymond Motais l'Adjoint aux Finances.**



**Charges financières :** Elles sont passées cette année sous la barre des 10% des recettes ordinaires alors qu'elles sont en moyenne de 22 à 23%.

**Comparaison :** A titre de comparaison et aussi de curiosité voici quelques chiffres des budgets votés dans l'Agglomération Nantaise avec le nombre d'habitants et la variation de la pression fiscale.

- Rezé : 33 500 h - 160 millions de F. La pression fiscale augmente de

- Nantes : 247 000 h - 1,6 milliard de F. La pression fiscale augmente de 6,5%.
- Orvault : 23 200 h - 110 millions de F. La pression fiscale augmente de 4,5%.
- St Sébastien : 18 600 h - 80 millions de F. La pression fiscale augmente de 6,5%.
- Les Sorinières : 4 300 h - 17 millions de F. La pression fiscale augmente de 5,5%.
- Bouguenais : 14 200 h - 54 millions de F. La pression fiscale augmente de 13%.

- Nantes : 247 000 h - 1,6 milliard de F. La pression fiscale augmente de 6,5%.

- Orvault : 23 200 h - 110 millions de F. La pression fiscale augmente de 4,5%.

**Emprunts :** En ne réalisant pas d'emprunts l'an dernier la Ville économise une année d'annuité à rembourser, mais elle trouve des emprunts à 10% au lieu de 15%.

**Enrichissement :** L'évolution des taxes à Rezé (voir taxes locales) démontre que la Ville s'est enrichie. Les valeurs mobilières ont augmenté du fait des constructions nouvelles, des agrandissements, des améliorations des logements et, sur le plan industriel, les entreprises ont investi plus que la moyenne nationale et il y a eu créations d'emplois.

**Etat :** Il rembourse à la Ville une part de la taxe professionnelle, la TVA sur les travaux, les dépenses de police et les logements des instituteurs. Il soulage la commune de 29 points de pression fiscale (un point pour Rezé est évalué à 500 000 F).

**Fonctionnement :** 12,5 milliards de centimes, plus 6,88%. Augmentation serrée, volonté de mieux gérer la Ville.

**Gestion :** La bonne gestion se traduit par le fait que l'an dernier sur le budget de fonctionnement les dépenses ont été réalisées à la hauteur de 94,53% et les recettes à la hauteur de 101,22%. Donc plus de recettes et moins de dépenses, c'est la base d'une gestion saine.

**Investissement :** 35,5 milliards de centimes, plus 8,51%. La Ville continue de s'équiper. La bonne gestion veut que le niveau des investissements reste soutenu. C'est le cas.

**Maintien :** Le budget de fonctionnement se maintient à un bon niveau et diminue en francs constants.

**Programme :** Principaux investissements programmés en 1985 : acquisition de matériel informatique ; en matière de voirie et d'urbanisme, les travaux du pont des Bourdonnières, la ZAC du Jaunais et l'éclairage public nocturne ; pour la culture, l'achat de l'église Saint-André, futur centre culturel et l'aménagement de la chapelle Saint-Lupien ; en sport, le gymnase de l'Ouche-Dinier et les travaux de la piscine.

**Réinjection :** Par le biais de ses investissements et du fonctionnement de ses divers services, la Ville réinjecte dans le tissu économique communal plus de 45 millions de francs soit l'équivalent de 163% de la taxe professionnelle.

**Taxes locales :** Les bases contributives pour les quatre taxes locales ont été fixées nationalement à plus de 8% mais à Rezé l'on constate une évolution de 11,29% pour la taxe d'habitation, de 11,22% pour la taxe foncière et de 15,04% pour la taxe professionnelle (voir enrichissement).

LA CRISE EN QUESTION

# SOCIAL : DES CHIFFRES, UNE POLITIQUE

**La pauvreté en France n'est pas une nouveauté. Elle prend seulement un autre visage avec l'ampleur de la crise. L'Etat a déjà adopté des mesures d'urgence. Rezé, avec ses moyens, suit le mouvement, l'anticipe même et s'inscrit sans réserve dans cette lutte.**

Inventé par les médias, le terme de «nouveaux pauvres» prête à confusion et doit être resitué dans une histoire. Il y a 20 ans, dans l'euphorie de l'expansion économique, on parlait de «poches de pauvreté» comme d'un phénomène résiduel qui serait vite résorbé. A la fin des années 60, la persistance de ce fait social aboutit à la naissance d'un autre terme pour définir les laissés pour compte de la croissance : «le quart monde».

Aujourd'hui la misère endémique n'a pas disparu (environ 2,5% de la population) mais le terme de «nouveaux pauvres» concerne essentiellement les femmes seules, les chômeurs en fin de droit et les jeunes à la recherche d'un premier emploi.

A nouvelle réalité sociale, nouvelle politique. Dès l'an passé l'Etat a pris des mesures d'urgence : allocation solidarité pour les chômeurs de plus de 50 ans, distributions d'excédents agricoles, crédits pour régler les problèmes de logement etc.

Rezé s'est inscrite immédiatement dans cette lutte contre la pauvreté. En 84, la commune a dégagé 432 000 F pour des secours directs en argent, des bons alimentaires, des gratuits de cantines, des aides aux vacances... Elle a pris également en charge la gratuité des transports en commun pour les chômeurs (400 000 F). A tous ces financements s'ajoute l'effort traditionnel de la ville (l'aide légale) pour les plus défavorisés : 1,6 million de F en 83.

Mais les besoins augmentent vite : en décembre 131 familles ont bénéficié d'une distribution de denrées alimentaires, en mars - pour la même opération - le chiffre s'élevait déjà à 172 familles. Pour faire face aux demandes, la ville a décidé de les anticiper. En 85, pour les seuls bons alimentaires, elle a prévu un budget en augmentation de 100% par rapport à l'an passé (620 000 F).

par ce phénomène. Actuellement, 7% des 2 500 chômeurs rezéens sont aidés par le Centre Communal d'Action Sociale. Enfin sur 200 familles secourues à Rezé, 57 déclarent n'avoir aucune ressource et 48 ont les prestations familiales pour tout revenu.

Mais l'efficacité du travail contre le fléau de la pauvreté se heurte à une difficulté majeure : les intéressés répugnent à se faire connaître et demander des aides. Le CCAS a voulu briser ce mur du silence, du repli sur soi, pour connaître les besoins en détail et mieux coller à la réalité. En collaboration avec la DDASS, les Secours Populaire et Catholique, il a lancé une grande enquête sur Rezé.

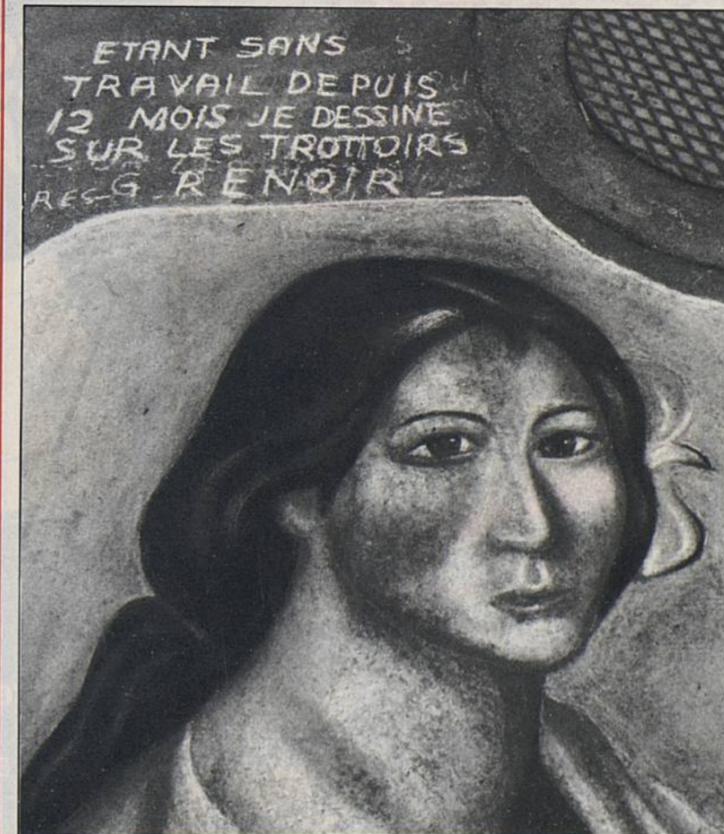
A l'heure où nous mettons sous presse, elle n'est pas totalement dépouillée mais un problème se détache : celui du logement. Pour faire avancer rapidement ce dossier, placé sous la responsabilité de Yvs Mariel adjoint aux Affaires Sociales, Rezé s'est déjà alliée avec Bouguenais ; les deux communes vont créer une association destinée à gérer avec l'aide de l'Etat des «logements d'urgence». L'Association sera opérationnelle en septembre.

La ville prend donc ses responsabilités en évitant le piège de l'assistanat qui ne résout jamais les problèmes en profondeur.

De son côté, le gouvernement va bientôt faire des propositions pour régler les conséquences «des fins de droit».

## éviter le piège

A Rezé, 400 personnes environ sont de nouvelles victimes de la crise, soit 1,2% de la population. Parmi elles, les hommes seuls et les jeunes sont, en pourcentage, les catégories les plus touchées (les femmes seules avec enfant(s) bénéficient d'allocations plus conséquentes). Les quartiers de Pont-Rousseau et du Château sont plus particulièrement concernés



## REHABILITATION

# ALORS ON RENOVE ?

La ville a lancé dans quatre quartiers une discussion sur ce qui pourrait bien devenir la plus grosse opération de rénovation de l'habitat dans la commune.

**D**epuis le début de l'année la Municipalité envisage la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dans les quartiers de Trentemoult, le Port au Blé, la Haute Ile et Pont-Rousseau. Le but : aider propriétaires et locataires à conforter ou rénover leur logement.

Quatre réunions publiques ont brossé le tableau de la situation dans chacun des quartiers.

Parallèlement la ville a lancé une enquête sur 140 logements dans le périmètre de l'opération. Une évidence ressort de tous les chiffres : un logement sur deux construit avant guerre n'est pas conforme (ce qui ne veut pas dire inconfortable). Autrement dit l'utilité de l'opération n'est pas à démontrer.

Loin d'être à l'abandon, 60% de ces logements ont déjà bénéficié de travaux (sanitaires, chauffage, entretien...); mais il reste encore du travail, surtout en isolation : 3 rous-sipontains sur 4 se plaignent du bruit.

33% des personnes interrogées ne sont pas satisfaites de leur logement et les satisfaits se recrutent évidemment plus chez les propriétaires (70%) que chez les locataires (40%).

En particulier, Pont-Rousseau (encore lui !), connaît un taux important de rotation de sa population (2 locataires sur 3 habitent le quartier depuis moins de 2 ans) mais les motifs de départ ne sont pas liés à un éventuel inconfort des logements.



Les premières discussions avec les occupants permettent d'envisager cette opération de rénovation avec un optimisme raisonnable. Des travaux sont prévus dans 40% des logements, mais seulement 20% dans l'habitat locatif. Un obstacle quand même : il sera difficile de réhabiliter les immeubles en copropriété car la rénovation suppose l'accord de tous.

Après dépouillement de l'enquête les réunions publiques vont reprendre dès le début du mois de mai. Les besoins existent, c'est sûr, les volontés se manifestent maintenant et l'OPAH veut aider les occupants à rénover leur habitat : ce qui n'était hier qu'un projet pourrait prochainement prendre vie.

Suivez bien ce dossier qui n'a l'air de rien comme ça mais qui va sûrement étonner. □

## LE JOURNAL QUE VOUS AUREZ A L'OEIL !

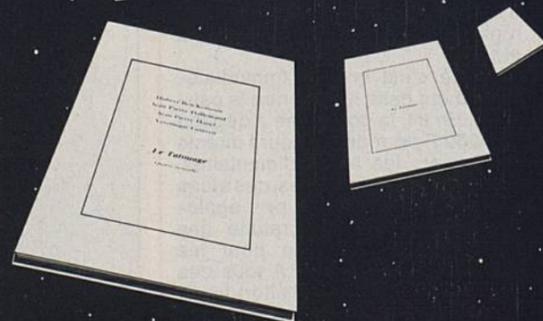
DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES LA PREMIERE SEMAINE DE CHAQUE MOIS

### SES RUBRIQUES

- VIE DES OFFICES
- INFOS SERVICES
- L'AGENDA DU MOIS
- VIE DES ASSOCIATIONS



## "LES NOUVELLES" ARRIVENT!



### "LE TATOUAGE" recueil de nouvelles

En vente partout : 30 F.

## PLACE DES MARTYRS

# REZE HABILLE SON PÔLE

Il faut savoir souffrir pour être belle. La place des Martyrs est maintenant une jolie place qui assure pleinement son rôle de pôle (sud) de rabattement des transports en commun. Il ne manque plus que l'aménagement du rond point.



**L**e «pôle de rabattement» de la place des Martyrs a pris son plein service à la date du 15 avril. Neuf lignes de bus convergent désormais vers les aubettes de la place des Martyrs complètement réaménagée et tant décriée par certains. Cette transformation ne relève pas de la fantaisie de la municipalité mais du schéma général de réorganisation des transports en commun de l'Agglomération Nantaise. Rezé, qui avait en charge l'aménagement du pôle de rabattement puisqu'il s'agit de son territoire, a saisi la balle au bond et en a fait une véritable entrée de la Ville. La porte Nord en quelque sorte. Après la mise en service du tramway nantais le second gros dossier de ce schéma est l'axe lourd centre-sud. Entendez par là une aire de circulation réservée -aujourd'hui aux bus, dans l'avenir peut être à la seconde ligne de tramway - pour assurer une circulation rapide des transports en commun entre le centre de Nantes et le Sud Loire.

Quand les bus pourront circuler «en site propre» sur toute la longueur du parcours (en 1987), il leur faudra moins de dix minutes pour rallier la place des Martyrs à la place du Commerce.

Sur la place des Martyrs, aux heures de pointe les bus se succèdent à cadence rapide (un toutes les deux minutes environ). Ce pôle de rabattement - si ce n'est le déplace-

ment des points d'arrêt initialement place Sémard - ne change rien pour ce qui concerne les lignes «rezéennes» numéros 31,32 et 34. Pas de changement non plus, mais une desserte plus rationnelle pour les lignes 97 (Vertou), 98 (Château Bougon) et 99 (Le Pellerin), qui se rabattent vers la place des Martyrs pour y laisser et y prendre leurs voyageurs, la correspondance vers Nantes étant assurée par les autres lignes.

### UN SOULAGEMENT

Changement par contre pour la ligne 38 qui dessert le Jaunais, la Blordière et le Chêne Gala et pour la

ligne 94 qui vient des Sorinières : désormais elles ne poursuivent plus jusqu'au Commerce, et «rabattent» elles aussi sur le terminus des Martyrs. C'est un désavantage compensé par de nouvelles dispositions :

- D'abord une augmentation des fréquences : pour la ligne 38 trois par heure au lieu de deux (aux heures de pointe) et pour la ligne 94 du lundi au vendredi en heures de pointe toutes les 20 minutes au lieu de 30, en heures creuses toutes les 45 minutes au lieu de 60, le samedi toutes les 30 minutes en pointe, toutes les 45 minutes autrement. Enfin le dimanche la ligne 38 ne tourne pas, mais la ligne 94 effectue cinq rotations en passant par la Blordière.

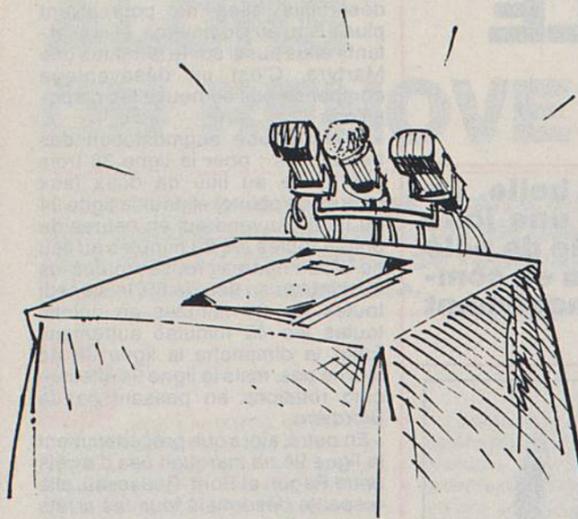
- En outre, alors que précédemment la ligne 94 ne marquait pas d'arrêts entre Ragon et Pont-Rousseau, elle respecte désormais tous les arrêts rencontrés.

- Ouverture d'une nouvelle ligne pour accélérer la cadence des rotations entre Martyrs et Commerce. C'est la ligne 40 qui, du lundi au vendredi, et aux heures de pointe seulement, effectue une rotation toutes les dix minutes.

Ainsi le désagrément d'avoir à changer de véhicule est sensiblement atténué par un temps d'attente très court, particulièrement aux heures de forte affluence.

L'achèvement de l'infrastructure de l'axe centre-sud n'est pas prévu avant 1987, toutefois un élément d'amélioration devrait se faire sentir dès la fin de cette année, quand s'ouvrira la «rocade sud» ou CD 145 qui absorbera un important trafic routier au départ des Sorinières directement vers Nantes. Elle devrait soulager la route de la Rochelle ou R.N. 137 de plusieurs milliers de véhicules par jour. Il doit en résulter de meilleures conditions de circulation pour tous, et donc pour les transports en commun (voir page 18 le nouveau plan de stationnement dans le quartier de Pont-Rousseau). □





**DROIT DE REPONSE**

C'est peut-être pour répondre à une mode que le dernier bimestriel «**Rezé-Infos**» réserve deux de ses pages aux P.M.E. rezéennes. Avoir le souci du développement économique de sa cité pourrait être louable s'il ne s'agissait de se donner bonne conscience.

Que fait, en effet, cette municipalité à direction socialiste de Rezé pour favoriser l'Emploi ? Soutenir une politique de développement des productions dans l'industrie ? Non : elle soutient une politique de casse industrielle qui se traduit par des licenciements, des fermetures d'entreprises comme dans la Navale ou à la Brasserie de Chantenay. Au bout du compte, le chômage : à Rezé le nombre des victimes atteint 2 500.

Se bat-elle pour des créations d'emplois sur le territoire de la commune ? Non : elle préfère mettre en place les TUC condamnant ainsi les jeunes à choisir entre le chômage et le travail précaire, répondant aux souhaits de flexibilité du patronat.

Bref, le Député-Maire, son parti le P.S. (et ses satellites) qui dirigent la Municipalité, gèrent la crise. Leur souci : la rentabilité, pardon, le profit capitaliste au détriment des travailleurs. C'est aussi celui du patron de «**Métaux sous Pression**» cette PME de la Z.I. de Rezé pour qui «**Rezé-Infos**» fait tant de pub.

Qu'est-ce, en effet, que les salaires, les conditions de travail, la sécurité des hommes et des femmes, la formation, face au sacro-saint profit ? Une travailleuse mutilée à vie dans cette «boîte» : fatalité vous répond-on. Des salaires de misère plafonnant à 4 000 F/mois pour les femmes

rentabilité vous rétorque-t-on. La formation des travailleurs, leurs droits : du luxe peut-être ! Les élus socialistes, c'est un constat, ont fait leur choix. Malheureusement, il rejoint celui des élus de Droite. Les élus communistes ont fait le leur : défendre au Conseil Municipal une politique au service des travailleurs de lutte contre la crise, de développement économique par une relance de la production et la création d'emplois pour y parvenir.

Face à l'argumentation du dernier bimestriel municipal, il était important que ceux qui résistent et combattent la crise aient un droit de réponse. Le PCF tenait à l'utiliser, étant de ceux-là.

La section du PCF

**SUPERCHERIE**

Les Français ont vraiment de quoi frémir. Mais leur frémissement n'a rien à voir avec le tendre frisson que ministres et dirigeants socialistes disaient déceler avant les élections cantonales.

Malgré le charcutage opéré par le pouvoir pour que la Gauche ne sombre pas, tout le monde reconnaît aujourd'hui le succès de l'opposition avec un gain de plus de 400 sièges et en particulier du RPR.

Mais maintenant la page est tournée. Alors pour faire oublier aux Français la défaite cinglante de Mermaz dans l'Isère et de Lainiel dans l'Indre entre autres, le Président de la République décide pour 86 un nouveau mode de scrutin «la proportionnelle départementale» avec pour conséquence la démission du gouvernement, de Michel Rocard, J.C. Héberlé destitue Antenne 2 pour mieux l'offrir au pouvoir socialiste entraînant le retrait d'Albert Duroy et Christine Ockrent ;

Laurent Fabius enfin dans son 1/4 d'heure télévisé esca mote volontairement les réalités économiques. Mais les Français ne sont pas dupes. Ils sont inquiets. Ils savent très bien que la barre des 3 000 000 de chômeurs est dépassée.

En février 100 000 sous emplois par le biais des TUC, 300 000 jeunes en formation alternée sans compter les stages 18/25 ans et les contrats emploi formation reclassement...

Mais qui va payer les 250 millions à 1 milliard de francs que vont coûter ces fameux CFR ? L'UNEDIC déjà en déficit, les patrons déjà en difficulté ou les ouvriers qui subissent déjà une perte de leur pouvoir d'achat ? Nul ne peut encore le dire.

Cette affaire des CFR est donc révélatrice, rien n'est changé : trucage, artifice, maquillage des dépenses réelles engagées restent de règle. C'est vrai pour les CFR. C'est vrai pour le chômage. C'est vrai pour la fameuse retraite à 60 ans dont le gouvernement cherche désespérément aujourd'hui le financement en prévoyant le lancement de 2 emprunts de 3 à 4 milliards chacun. Formidable escroquerie que ce prétendu acquis social que les travailleurs vont financer non seulement par une augmentation probable des cotisations retraites mais de surcroît par des emprunts.

Même habilement déguisées par une remarquable campagne d'intoxication, les supercheries seront toujours des supercheries. L'affaire des TUC, des TIG, des CFR en est l'éclatante démonstration. Elle n'est pas la seule hélas.

Docteur L.P. Chantebel  
Groupe d'Opposition  
Républicaine

**PARTICIPATION**

Le MGP existe : sa troisième Convention Nationale en février a montré qu'il participe à la vie de la Nation.

Participation avec le Président de la République : le secrétaire général, Jean-Louis Delecourt, s'est entretenu le 14 mars dernier avec le Président de la République et souligne l'intérêt manifesté par le Président pour la démarche suivie par le MGP depuis sa création.

Le MGP est le seul mouvement à promouvoir la participation dans tous ces aspects : les responsabilités des salariés, le sens de la copropriété etc., stimulant économique mais également humain.

C'est à la base que nous devons d'abord répondre aux aspirations à la participation : région, département, commune etc.

A Rezé, l'Opposition ne montre guère sa participation : s'abstenir ou refuser le vote lors d'une décision ou d'une proposition fait preuve d'un manque d'accord entre eux et de la non participation à la vie de la commune.

La presse locale fait-elle preuve de participation en censurant ou omettant certains communiqués notamment lors des élections ?

Habitants de Rezé participez à la vie de votre quartier, de votre commune. Il y a toujours du positif dans les idées de chacun.

Mouvement Gaulliste  
Populaire

**MOBILISER CONVAINCRE**

Les résultats des récentes élections nous démontrent qu'il faut continuer dans la voie choisie par le Gouvernement.

Ces élections nous ont permis, notamment, de constater que rien n'était encore joué pour 1986. L'électorat de Gauche a bien confirmé sa volonté de réagir et de ne pas se laisser spoler par la Droite.

Même s'il est évident que le contexte économique et notamment la situation de l'emploi pèseront très fortement dans la balance, nous pouvons constater que toutes les campagnes d'explication de notre politique gouvernementale sont payantes quand nous sommes proches des gens. L'aspiration du peuple de Gauche à débattre de la situation actuelle et de l'avenir est grande. Le Parti Socialiste développera donc toutes les occasions qui lui seront offertes pour écouter et mobiliser les citoyens.

La prochaine Fête de la Rose du Parti Socialiste, les 11 et 12 mai à Rezé, devrait être un point fort pour la mobilisation. Cette fête sera celle de la jeunesse s'intégrant ainsi dans l'Année Internationale de la Jeunesse.

L'action politique nous amène en permanence à penser, prévoir, organiser le monde de demain ; il était bien légitime qu'avant une échéance portant proposition pour une nouvelle législation, notre effort soit centré en direction des jeunes. Les écouter, leur parler, prendre la mesure de leurs préoccupations en matière de formation professionnelle, d'emploi, de loisirs, tels seront nos objectifs pour cette fête des 11 et 12 mai à Rezé au Chêne Gala.

Le Parti Socialiste invite l'ensemble des Rezéens à participer à cette rencontre qui nous permettra de discuter avec tous.  
La Section du Parti Socialiste

**TUC : LA SOLIDARITE**

**Les Travaux d'Utilité Collective ne sont pas un remède miracle contre le chômage des jeunes mais une médecine douce qui leur évite l'isolement et les replace dans la course sociale.**



**D**epuis le 4 février et pour 6 mois, 60 tucistes de 16 à 21 ans ont pris position dans la ville ; tous étaient au chômage et certains n'avaient jamais eu d'emploi. Vingt quatre d'entre eux travaillent actuellement à la Mairie et 36 se partagent le secteur associatif. Dès la décision du Conseil Municipal de les accueillir, il était clair que les TUC ne remplaceraient aucun agent en poste ; «*la ville n'avait pas besoin de recruter*, explique Michèle Charpentier adjointe au personnel ; *si nous employons des jeunes, c'est par effort de solidarité et pour leur*

*faire prendre contact avec la vie active.*»

Les tucistes assurent 20 heures de travail par semaine pour une indemnité de 1 200 F prise en charge par l'Etat ; ils doivent suivre en outre une formation offerte par la ville (500 F par mois).

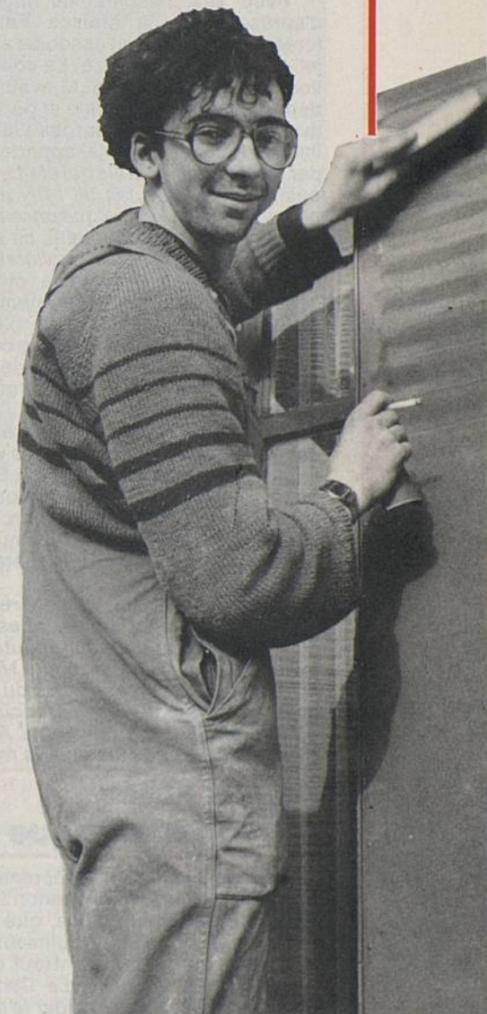
Cette formation reste le point délicat : à chaque jeune correspond une demande particulière. Pour l'instant Rezé essuie les plâtres, les stages n'étant pas encore au point dans l'agglomération. Les jeunes suivent des cours de maths, de français et bénéficient d'initiation au traitement de texte ou à la micro-

informatique, mais tous les besoins ne sont pas satisfaits. La ville a donc pris une initiative originale : elle paiera à chaque TUC la formation de son choix, même après son départ.

Pour Frank, de l'association pour le logement des jeunes, l'expérience se révèle déjà positive : «*dès le début, on savait que les TUC n'étaient pas des emplois mais qu'ils étaient destinés à rompre notre inactivité. Je préfère ça à l'ANPE et au moins je me sens utile.*»

Les jeunes accueillis par la ville ou les associations viennent de créer un comité des TUC, pour se parler, se prendre en charge. La concertation qui avait présidé à leur venue (entretiens à la mairie, l'ANPE, la mission locale, les associations) se poursuit donc avec pour partenaire principal les intéressés eux-mêmes.

Si Annie estime qu'avec «*1 200 F ce n'est pas terrible mais ça maintient le contact avec le monde du travail*», Bertrande affirme quant à elle «*avoir été se présenter pour une place d'employée de bureau où nous étions 320 pour 1 poste. Je ne suis pas démoralisée mais je m'interroge sur mon avenir...*» □





## LE CORBU HABITE TOUJOURS LA MAISON RADIEUSE

1 000 habitants : «le village dans la ville», comme l'a nommé Jacques Floch, vit dans le sillage tracé par le défricheur urbaniste. Dans le sillon futuriste de 1955, ont poussé des graines d'HLM aux aspirations différentes. Divers aussi sont les opinions et les regards des rezéens, même si «Le Corbu» reste encore le symbole de Rezé.

Avec les besoins de logement d'après-guerre, la Maison Familiale (créée en 1900) s'était associée au projet du Corbusier à Rezé. La construction de cet ensemble HLM avait dès le départ une assise sociale et participative. Arrivé en 1956, Georges Vittu profita de l'acquisition de 30 appartements par les PTT. «J'ignorais qui était Le Corbusier. Mais, ça a fait tilt ! Il y avait la possibilité de faire quelque chose. L'extérieur n'était pas choquant, ça accrochait, on est venu pour l'amélioration de l'habitat». Dans l'ensemble construit comme un puzzle d'appartements, une salle de bain indépendante, c'était à l'époque un bon énorme vers le confort.

Déjà les rezéens avaient des opinions arrêtées. Mme L., 58 ans, mère de famille se souvient : «Oui, je l'ai vue construire, ça avait l'air d'une énorme cage à lapins. Je n'aimerais pas y habiter, il n'y a pas assez de place !» Budget serré, l'architecte a dû composer au plus juste : pas de galerie marchande comme à Marseille, strict minimum, les habitants successifs apportèrent le complément.

Mais la séduction avait opéré, et les affinités s'étaient réunies. «Les gens sortaient dans la rue pour écouter s'il y avait vraiment du bruit», sourit M. Vittu. «On avait tous un passé plus ou moins militant, alors pour la vie associative, il n'y eut guère de tâtonnements. Aujourd'hui, on note une plus grande rotation,

### «Pas assez excentrique !»

226 familles sont adhérentes de l'association : une participation importante aux nombreux clubs, que Françoise Thibaud, canalise au mieux. Une présidente qui défend avant tout, ce que beaucoup ont décrié : «Le Corbusier savait s'arrêter pour regarder le monde

en marche, je ne suis pas une inconditionnelle, mais il faut apprécier ce qui est réussi». Lieu de repas fonctionnel avec passe-plats, chambres éclairées, espace conçu à hauteur, à besoins humains, tout tourne autour de la lumière, de l'air, de la vie.



Les façades décorées par Fernand Léger sourient, elles sont repeintes actuellement, «ces travaux se font tous les 10 ans, et n'ont rien à voir avec le trentième anniversaire», insiste Françoise Thibaud. Cette esthétique suscite des controverses : Evelyne Micou, 17 ans, en terminale A1 a changé son jugement : «ça me branchait il y a une dizaine d'années, maintenant je trouve ça banal». La lycéenne de Pont-Rousseau pense aussi à l'intérieur : «Le Corbusier c'était une bande à part, un truc «classé». L'idée est originale, mais pas assez excentrique ! Les structures invitent à vivre autrement, mais je ne pense pas qu'il y ait une vie de famille entre les gens».

L'intérieur moderne ne suffit plus, les jeunes aspirent à plus. Appartement oui, mais pas trop standardisé, on cherche le «feeling», aspect que les sociologues n'ont pas encore tout à fait exploré !

«Pour les uns, je suis un anarchiste, et pour les autres le dernier survivant de la bourgeoisie !» résumait Le Corbusier en 1955. On ne choisissait pas une étiquette mais une conception en profondeur de l'habitat collectif, aujourd'hui celle-ci correspond-elle encore aux aspirations ? André Brillaud, 41 ans, sociologue et conseiller d'éducation, vit au Château depuis 1977, il porte un regard «actuel» sur la Maison Radieuse. «Ce n'est pas un chef-d'œuvre esthétique, mais on y trouve la patte du maître ! Peut-on rationaliser

# 15 et 16 JUIN

# C'EST LA FETE DE LA CITE RADIEUX ANNIVERSAIRE LE CORBU !

Trente printemps pour le Corbu, c'est le bel âge ! Pas une ride pour cette construction originale enfantée par un «Fada» - plus grand architecte du monde, selon un mot célèbre - habitée en majorité par les classes moyennes.

Pour son anniversaire la Cité Radieuse de Rezé, la plus vivante et la plus intégrée des quatre construite par Le Corbusier, se fait tirer le portrait.



l'architecture et les aspirations sociales ? Je ne sais pas si la logique du Corbu peut tenir jusqu'au bout». La demande actuelle s'oriente plutôt vers l'habitat pavillonnaire (pour les ouvriers et classes supérieures principalement), l'esprit pionnier d'hier penche aujourd'hui vers l'accession à la propriété. Individualisme... signe des temps.

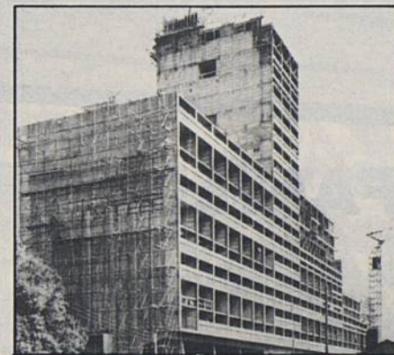
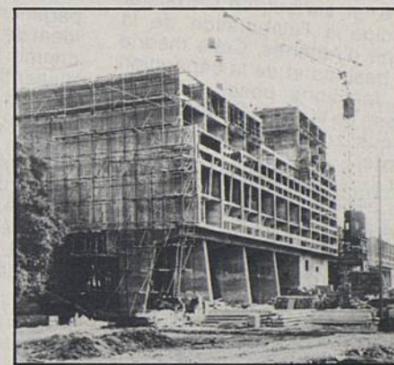
### Un château de la Loire

«C'était génial à l'époque. Je pense aux Phalanstères de Fourier. Mais nous ne sommes pas au Japon, obligés de construire un habitat vertical total ! Les HLM sont faites sur des critères économiques, il n'y a pas de recherche (contrairement au «Fada»). Le Corbu aujourd'hui plaît surtout aux classes moyennes». Le côté oeuvre, esthète a séduit, mais le pavillon, la propriété l'emportent : «Les Mahaudières, c'est récent, moderne, voilà deux conceptions, mais où est celle du progrès ?».

Le progrès, c'était en 1955. Le Corbusier a su donner des formes au béton, malgré une certaine rigidité à ses

Maisons Radieuses. Les architectes d'aujourd'hui essaient d'allier esthétique, fonctionnalité et sociabilité. La vie en 1985 ne vaut pas l'ambiance du Corbu à ses débuts : M. Vittu, responsable du club télé d'alors, se souvient : «chacun descendait avec sa chaise dans l'ascenseur, nous nous retrouvions à une centaine pour voir un film à la télé !» De chaque rue, le jeudi, les enfants affluaient aussi, il fallait surveiller les pipis éventuels !... Avec un parc de 2,9 ha puis aujourd'hui de 6 ha, la Maison Radieuse dispose d'une aire appréciable (classée zone verte), où jadis vivaient les mascottes. «Nous avons eu Bidus, le cheval. L'endroit s'est appelé le pré au cheval quand il est mort. Il y eu après Jules le canard dans la mare de devant...» M. Vittu qui a vu abattre le château de Monti en 1959, a pu compter aussi les curieux, venus visiter «le monstre du Corbu».

«C'était presque un château de la Loire». Bonne augure pour un trentième anniversaire qui érige en quasi-mythe une construction quand même bien originale. □



## LES TROIS SOEURS

Chaque Maison Radieuse a son histoire, son identité, sa conception, même si le projet participe de la même veine. - **Marseille-Michelet (1947-1952)**. La moins «ouvrière» des Maisons Radieuses, en prototype, s'est heurté aux hostilités que suscite une construction novatrice, conçue par un architecte mis à l'index. Et pourtant, ils furent plus de 50 000 curieux en deux ans à la visiter. La gestion des visites fut même confiée à une agence de voyages. Totalement en co-propriété, cette Maison Radieuse est devenue le lieu de prédilection des professions libérales, lieu «sélect» avec liftiers aux ascenseurs.

50 m de haut, 137 de long, 16 étages, 337 appartements, Marseille a été construite avec des croisillons, grille géante ossifiant l'ensemble. Première unité conforme, elle est avec celle de



## REZE «RADIEUX» EN CHIFFRES

- Construction : d'octobre 1953 à avril 1955.
- Poids : 65 000 tonnes
- Mensurations : 52 m de haut, 102 de long, 55 de large
- 17 étages, 6 rues, 3 niveaux
- Surface : 23 000 m<sup>2</sup> habitables F4 : 85 m<sup>2</sup> habitables.
- Coût : 876 millions d'AF
- 294 appartements de 1 à 6 pièces (2,26 m de haut)
- Loyer : F4 : 1 282 F Studio : 650 F au 1<sup>er</sup> mars 1985

Rezé la plus intégrée, la plus vivante et adaptée.

- **Briey-la-Forêt (1958-1961)**. Près d'Hagondange, le bassin minier de Longwy, secrétait une forte main-d'oeuvre. Les nécessités de logement des années 60 se sont modifiées. Touchés par la crise, les Briotins ont partiellement déserté la Maison : on ne compte plus que 194 logements occupés sur 339. La Maison se dégrade, les graffiti fleurissent, la vie associative s'appauvrit. «Si la cité était radieuse, elle ne serait pas vide» attaquent les tracts de locataires. La cohabitation de populations a du mal à se faire.

- **Firminy (1964-1967)**. Le boom démographique y était escompté et les liens entre Eugène Claudius-Petit, député-maire et ancien ministre de la construction, et Le Corbusier ont favorisé la réalisation de la dernière Maison.

Aujourd'hui on dénombre 24 000 Appefous (habitants de Firminy), Creusot Loire n'est plus un fief d'emploi et Firminy-Vert surplombe grisement une forêt de tours froides. 40% des logements sont inhabités, la Maison est totalement prise en mains par la société d'HLM (contrairement à Rezé). □



Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, restera celui qui a su marier urbanisme et architecture, dans une ville moderne. «L'urbanisme réclame de l'uniformité dans le détail et du mouvement dans l'ensemble». Touche à tout, aux aguêts de la moindre petite trouvaille, il est homme de lettres, sculpteur, lithographe, révolutionnaire parce qu'il prend pour base d'un habitat fonctionnel, l'humain, avec ses besoins, ses mouvements.

Après des Beaux-Arts en Suisse, il dessine des montres à gousset, jusqu'au jour où le bracelet-montre renverse les fioritures. En 1922, Le Corbusier conçoit le plan d'une ville contemporaine de trois millions

## LE FADA DE PAPA (1887-1965)

d'habitants. Vingt quatre gratte-ciel en guise de centre : l'urbanisme traditionnel en prend un coup.

A Pessac, près de Bordeaux, Le Corbusier construit une cité ouvrière de 70 maisons. Cette première réalisation est suivie de collaborations avec les frères Perret, pour des quartiers au Havre, et surtout, Le Corbusier participe à l'élaboration de la Charte d'Athènes. Cette théorie des besoins et de la séparation des fonctions posait les prémisses de la «Ville Radieuse» où chaque zone avait son activité propre.

Las, son activité de constructeur pendant le régime de Vichy vaut à Le Corbusier un profond discrédit et il devient le tabou en architecture. Il a du mal à imposer ses projets après-guerre.

La Maison Radieuse de Marseille-Michelet sort de terre en 1949 ; la première unité grandeur conforme était née. Six ans plus tard, le prototype devient essai transformé avec l'unité de Rezé, illustrant la volonté de participation des habitants dans la conception du lieu de vie.

Cabine de paquebot ou compartiment de wagon-lit, l'habitat idéal de l'architecte a fait bien du chemin depuis 1965, date de sa disparition (un an après le classement monuments historiques des façades de la Maison de Rezé). Le «Modulor», formule réunissant positions humaines, besoins et géométrie, est devenu un B.A. BA des classes d'architecture et Le Corbusier le «plus grand architecte du monde», dans la bouche d'André Malraux.

*Le Corbusier*

## LA GRANDE FAMILLE

La «grande famille» de la Maison Radieuse a changé, mais elle conserve nombre de ses particularités.

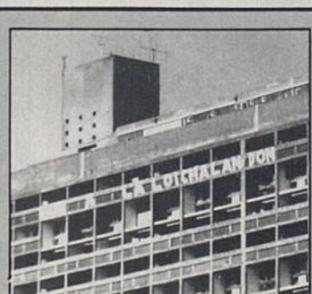
En 1953, le sociologue Chombart de Lauwe dénonçait le scandale du logement : «On élabore beaucoup de plans d'habitations collectives, de cités, d'appartements pour les familles ouvrières. Mais combien sont faits pour elles, telles qu'on les imagine, ou telles qu'on voudrait les voir ?» Depuis le logement «social» d'après-guerre, la population du Corbu a fluctué : en 1962, on enregistrait 22% d'ouvriers, 39% d'employés, 36% de cadres, en 1980 il semble que les rapports se soient inversés.

Admirés ou méprisés, les habitants ont évolué, du pionnier de 1955 au nouvel arrivant des années 80, les attentes, les modes de vie diffèrent. En 1980, 75% des personnes interrogées habitaient la Cité depuis plus de quatre ans et actuellement les 3/4 sont satisfaites de leur logement. L'aménagement extérieur rencontre un fort taux d'adhésion, pour l'intérieur, la vétusté et l'exiguïté sont parfois mises en cause. Les qualités phoni-

ques de l'ensemble sont reconnues mais les dépendances sont jugées insuffisantes ; il ressort aussi un manque d'animation : 60% en ressentent la carence.

Or, la vie associative était le point fort de la Maison, avec comme catalyseur, l'Association des habitants. En 1980, la moitié de la population participait encore à cette vie associative, lecture, bricolage, bibliothèque, etc. Les clubs ont toujours une forte activité, mais il faut aussi rapprocher ces données de l'évolution des comportements. Propriétaires (59) et locataires (231) - voir la loi Chalendon - ont créé deux styles dans la Cité. La solidarité du début est devenue entraide, et aujourd'hui on ne dépasse guère le cercle des relations déjà existantes.

Les problèmes du logement des années 50 sont bien loin, et aujourd'hui ceux qui envisagent de quitter la Maison (1/3) rêvent d'accéder à la propriété pavillonnaire, et non par manque de confort. Mais ceux qui habitent «le Corbu» en sont fiers, s'y plaisent et le font savoir. Alors joyeux anniversaire ! □



## LA LOI CHALENDON

«La loi couperet» fut promulguée en 1971, et reste encore en «travers de la gorge» de nombre d'occupants. Elle supprimait la propriété coopérative. Dès lors, il y avait le choix entre l'accession à la propriété et la location simple. La Scop devint Société Anonyme. Celle-ci a été liquidée en 1980, et fusionna avec Loire Atlantique Habitation, société HLM. Mais, l'A.H.M.R. (Association des Habitants de la Maison Radieuse) intervient pour les accédants et locataires, est actionnaire de L.A.H. et anime la vie communautaire.

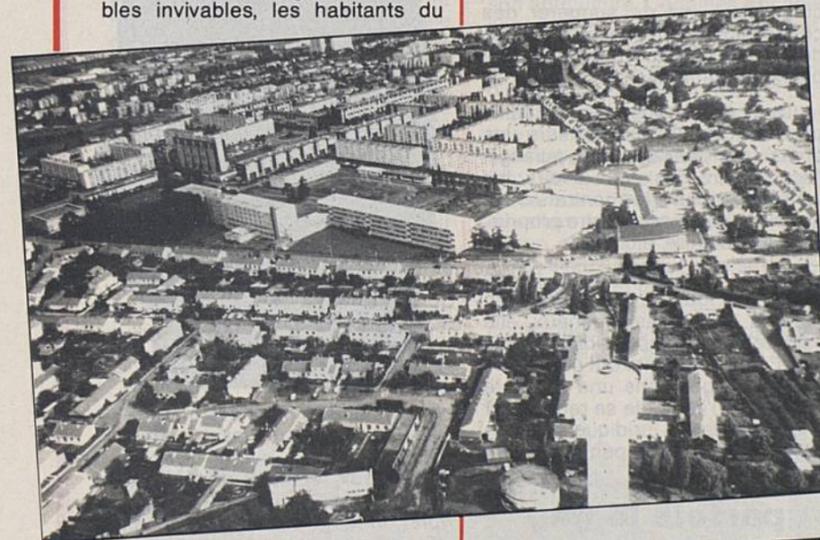
## EN QUETE DE SURPRISES

**Des surprises, des contradictions, des évidences ; l'enquête réalisée par l'Auran sur les quartiers du Château et du Bourg répond à certaines interrogations et ne laisse pas de poser quelques questions...**

L'intérêt d'une enquête sociologique est de bouleverser les évidences et déchirer les préjugés. Le travail de l'Agence d'Etude Urbaine (AURAN) sur un échantillon représentatif des 8 000 personnes de plus de 18 ans, habitant les quartiers du Château et du Bourg, confirme cette démarche.

Loin des préjugés sur les banlieues tristes et les grands ensembles invivables, les habitants du

Toujours dans le chapitre des surprises, l'analyse du «sentiment d'insécurité» : seulement 2 personnes sur 10 ressentent une certaine insécurité et cette impression ne concerne d'ailleurs qu'une délinquance mineure : vols de mobylette, déprédations... Ce chiffre n'est pas négligeable mais tout de même marginal au moment où cer-



Château et du Bourg sont satisfaits (90,3%) de leur quartier et se sentent bien dans leurs logements (93%). Cet attachement au lieu de vie est plus net pour l'habitat individuel (97%) mais atteint tout de même le chiffre impressionnant de 90,5% dans les collectifs !

A l'heure où les sorties quotidiennes semblent une banalité, 20% des personnes interrogées se déplacent «irrégulièrement ou pas du tout» (personnes âgées et femmes au foyer en majorité) ! Si la voiture individuelle reste le moyen de transport favori (47,5%), le bus se taille un joli succès : 24,6% l'utilisent alors que ce chiffre n'est que de 17% pour le reste de l'agglomération ; preuve qu'une bonne irrigation et un bon réseau de bus suscitent une demande et des besoins.



tains journaux et politiciens se servent de cette notion comme d'un épouvantail...

### une photographie

Le propre d'une enquête sociologique est aussi de faire apparaître les contradictions qui sous-tendent le corps social et le travail de l'AURAN en éclaire quelques unes.

Si 84% s'estiment bien informés des décisions municipales (Rezé-Infos arrivant largement en tête des supports d'information), seulement 30% peuvent citer des projets municipaux dans leur quartier. Les personnes interrogées placent le calme en deuxième position dans l'appréciation de leur lieu de vie et en même temps, une majorité regrette le peu d'animation nocturne pendant le week-end dans leur quartier. A noter enfin l'absence de consensus sur les priorités d'aménagement du quartier ; pourtant trois axes se dégagent de l'éparpillement des idées : les espaces verts, l'amélioration de la circulation et l'animation.

Mais une enquête sociologique ne produit pas que des surprises ou des contradictions, elle peut simplement confirmer de véritables évidences. La mise en valeur des problèmes de circulation, de ce point de vue, n'est qu'une confirmation de ce que l'on savait déjà : difficultés à franchir la Loire, route de la Rochelle qui scinde la ville, circulation trop dense, de l'avenue du Maréchal de Lattre à la Carée... Quelques aménagements ponctuels sont prévus mais l'essentiel des problèmes étant structurels, ils ne seront résolus qu'avec l'achèvement du contournement de l'agglomération et le franchissement à Cheviré - travaux que Rezé réclame depuis plus de 20 ans - !

Cette enquête de l'AURAN, même si elle aborde bien d'autres points et fournit d'autres chiffres, n'est qu'une photographie dont il reste à préciser les contours.

Le travail continue. □

JUSTICE - URBANISME

# SERVICES COMPRIS

**Les services municipaux n'ont pas fini de vous raconter leurs petits secrets. Aujourd'hui nous continuons notre série par une visite chez le conciliateur et chez l'architecte-conseil.**

**L**a ballade au pays de l'administration n'est pas une simple formalité. Les arcanes et multiples facettes de la grande Dame peuvent encore surprendre le voyageur. Savez-vous par exemple ce qu'est un conciliateur ou un architecte-conseil ?

Nommé par le président de la Cour d'Appel, le conciliateur bénévole et volontaire, favorise et constate le règlement à l'amiable des petits différends. M. Noury est le conciliateur pour le canton de Rezé.



Cet homme souriant ne s'est pas résigné à l'inactivité douillette de la retraite. «La vie c'est l'activité ; et puis en aidant mes semblables sur des menus problèmes qui peuvent avoir de graves conséquences, je suis utile. Je reçois 150 cas en

moyenne par an, explique-t-il ; j'en retiens seulement la moitié car j'élimine les conflits où l'une des deux parties n'est pas de bonne foi, condition indispensable de la conciliation. Sur les litiges que je traite, les 3/4 environ trouvent une issue positive». Ne pas perdre la face, telle est la question. L'art du conciliateur est de suggérer des concessions mutuelles pour régler des litiges qui datent quelquefois de plusieurs générations...

Des conflits proposés à sa compétence, M. Noury énumère les droits de passage, de puisage, l'écoulement des eaux usées, les ventes de voiture, les contrats d'assurance, les rapports entre propriétaire et locataire, etc.

Si la conciliation a le mérite d'éviter les lourdeurs et le prix d'un recours devant les tribunaux, elle est quelquefois impossible... Il reste alors aux plaignants qui ne veulent pas s'engager dans une aventure incertaine, l'issue de se renseigner à la consultation juridique à la mairie. L'administration pense à tout ?

## parfois le gag

Elle pense en tout cas à ceux qui veulent faire construire ou réhabiliter un logement. L'architecte-conseil - Michel Rouleau - les reçoit.

Michel Rouleau a traité environ 300 dossiers en 1984. La moitié concerne des conseils en amont de la construction : marche à suivre pour effectuer des travaux, choix des matériaux, respect des impératifs techniques, vérification de la validité des projets, etc. L'autre moitié touche à des plans contraires à la réglementation du POS, à des mal-façons, des réhabilitations etc.

«Souvent, les gens ne pensent pas à la relation intérieur/extérieur, à l'ensoleillement ou la direction des vents ; j'explique sans cesse

## PERMANENCES

**Conciliateur :** M. Noury  
1er et 3è jeudi du mois - Mairie  
annexe II - 9 h à 12 h et 14 h à 17 h -  
04.03.03  
**Architecte-conseil :**  
M. Rouleau  
tous les jeudis matin de 9 h 30 à 11  
h 30 aux Services Techniques -  
04.03.03  
**Consultation juridique :**  
le mercredi matin à la Mairie - sur  
rendez-vous - 04.03.03  
Tous ces services sont  
gratuits.



qu'une maison n'est pas un appartement posé au hasard sur un terrain...»

Sérieux, épineux le plus souvent, les cas soumis tiennent parfois du gag. Ainsi ce monsieur, sincèrement ennuyé, venant expliquer qu'il avait acheté une maison «sans s'en apercevoir» et qu'il avait pris conscience de son achat... quand le constructeur lui avait demandé de venir choisir ses papiers peints : il avait confondu signature d'un acte de vente et simple demande de renseignements...

Ce genre d'aventure reste anecdotique mais l'architecte-conseil se heurte à une autre constante dans ses dossiers : la faible qualité de l'habitat et de l'urbanisme en France ; «c'est une question culturelle, politique même, que l'on devrait intégrer à l'éducation des enfants ; dans les pays nordiques, le respect de l'environnement, l'harmonie du bâti, la qualité de l'architecture sont des évidences ; ici, la conscience de ces nécessités est encore faible...» □

L'AVENIR A L'ETUDE

# SILLON PARLAIT D'AGRICULTURE

**L'agriculture existe à Rezé. Elle se heurte aux nécessités de l'urbanisation ; mais si la surface diminue certaines exploitations ont encore de beaux jours.**

**D**ans 15 ans, il n'y aura plus aucune exploitation agricole à Rezé... paroles pessimistes que l'on a pu lire dans un précédent numéro de «Rezé-Infos», prononcées par un responsable du syndicalisme agricole, qui sait malheureusement trop bien de quoi il parle... De fait une étude de la Chambre d'Agriculture réalisée au cours de l'été 83 révèle qu'il n'y a plus que 27 exploitations sur la commune, pour un total de 285 hectares en production. Elle est bien loin l'époque napoléonienne où la population comprenait 47,5% d'agriculteurs...

L'étude nous révèle aussi que 10 exploitants ont 55 ans et plus, et un seul d'entre eux est assuré d'avoir une reprise, tandis qu'un second pense que «c'est possible», sans certitude. Par ailleurs les autres agriculteurs n'envisagent pas de s'agrandir. Dans les dix ans qui viennent près d'un tiers des sur-

faces actuellement en production ne sera plus utilisée. Huit exploitants ont de 50 à 55 ans et pour la plupart ne sont guère plus assurés de leur successeur ; on réalise combien les propos évoqués plus haut risquent d'approcher la vérité.

La ville se préoccupe du sort de son agriculture. Certaines données apparaissent aujourd'hui : l'ouverture dans un proche avenir de la pénétrante sud puis de la rocade d'agglomération va profondément modifier le paysage et l'occupation des sols. En outre l'urbanisation ne satisfait pas totalement la demande. Face à ce constat les terres agricoles sont mises en balance. La question se pose. Faut-il gérer au «coup par coup» en achetant les terres à mesure de leur mise en disponibilité ? Ou bien faut-il trancher en sacrifiant un secteur, pour, en contrepartie, accentuer le caractère spécifique d'un autre ? Sans préju-

ger de l'avenir il semble que l'on s'oriente vers cette seconde solution...

## sur les dix doigts

Nous l'avons dit, il existe à Rezé 27 exploitations pour 285 hectares, soit une moyenne de 10,57 ha, ce qui est très faible par rapport à l'ensemble du département (27 ha de moyenne).

Trois exploitations comptent 30 ha et plus, 4 ont de 20 à 30 ha, 2 de 10 à 20 ha, et les autres moins de 10 ha, dont 5 sont d'une surface inférieure à 50 ares...

La production est orientée vers : l'horticulture (9 exploitations y travaillent sur une surface totale de 17,10 ha), le maraîchage (9 pour 27,5 ha), les cultures légumières (2 pour 34 ha), la polyculture-élevage (5 pour 108,8 ha) et l'élevage (2 pour 98 ha). La vigne intervient comme production secondaire dans 5 exploitations sur une surface totale de 11 ha.

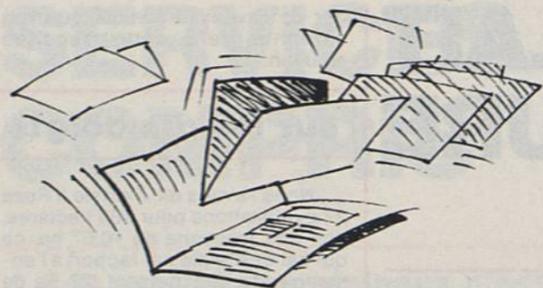
Un tiers des exploitants est propriétaire de ses terres, 15% sont seulement fermiers et 52% sont à la fois propriétaires et fermiers.

On compte à Rezé 32 exploitants, 22 individuels et 10 regroupés en sociétés, généralement des «GAEC» formées entre parents et enfants ou entre frères et soeurs. Huit exploitations sont installées depuis moins de 10 ans : ce sont les jeunes qui ont pris la succession des parents pour six d'entre elles, un autre s'est installé avec son père et une femme a succédé à son mari...

Ces dernières données tempèrent un peu notre réflexion initiale : dans 15 ans Rezé comptera sans doute encore quelques exploitations agricoles même si les doigts des deux mains y suffiront. □



## EN BREF



## BUDDEIA

Le service des plantations de la Ville vient de terminer l'aménagement d'un terrain de 30 000 m<sup>2</sup>, aux abords de la zone industrielle de Trentemoult le long de la route de Pornic, entre l'échangeur de Pont-Rousseau et la rue du Maréchal de Lattre. Ce terrain est maintenant habillé de 240 arbres (eucalyptus, minos, pins...) et 750 arbustes (genêts, tamaris, atriplex, buddleia...) coût total de l'opération : 100 000 F. Les délaissés de la SNCF, c'est le nom technique de cette longue bande de terrain qui n'est plus utilisée et qu'on a tout simplement décidé de rendre belle.

## RIPOLIN

Rezé réfléchit depuis quelques mois à son environnement publicitaire pour améliorer son cadre de vie. Avec ses partenaires (le CRDC, les publicitaires, la chambre de commerce, etc.) elle négocie actuellement des retraits et des créations de panneaux en prenant en compte l'esthétique de la Ville. Dans ce dossier un projet se dessine : la création, dans le quartier de Pont-Rousseau, de peintures murales. La réalisation de cette opération intitulée «les murs voient», serait confiée à des artistes régionaux choisis par le Ministère de la Culture - un projet à suivre...

## SUPPORTERS

L'A.E.P.R. organise les 4 et 5 mai son traditionnel tournoi de mini-basket au gymnase de la Petite Lande. Cette manifestation qui existe depuis 17 ans est devenue, il y a peu, la plus grande épreuve sportive de ce genre en France.

Sur le plateau, 97 équipes de tout le grand ouest (Loire-Atlantique, Maine et Loire, Morbihan et Vendée) s'affronteront sous les paniers.

Près de 1 100 joueurs et dirigeants viendront cette année se disputer la coupe du vainqueur et toutes les récompenses offertes (jeux

de maillots, fanions, sacs de sport, médailles). Les équipes les plus éloignées (60 personnes environ) seront accueillies dans les familles rezéennes.

Le très officiel tirage au sort des rencontres a eu lieu dans les bureaux nantais de la Fédération Française de Basket.

Ce tournoi, réservé aux joueurs de 6 à 12 ans, déplace une grosse assistance : l'an dernier la finale, gagnée par les benjamins de l'AEPR, s'est jouée devant plus de 1 000 spectateurs !

## CHALEUR

Sous la présidence d'Alain Chénard le Siman avait retenu le principe d'un réseau de chaleur. Décision avait été prise de construire et gérer une usine d'incinération des ordures ménagères et d'un réseau de chauffage urbain qui alimenterait des collectifs, des entreprises et le CHU (dans un premier temps).

L'intérêt d'une telle opération saute aux yeux : le combustible (les ordures) est presque gratuit, le réseau permet d'économiser l'énergie et de la vendre à un meilleur coût.

Le Siman, avec Michel Chauty, a confirmé le choix initial. Les travaux, d'un montant de 170 millions de F, débuteraient en janvier 86 pour s'achever à l'automne 87. La première tranche du réseau aura 4,5 kms de long. Le Siman a désigné la COFRETH pour gérer la distribution de chaleur qui coûtera 80 F la tonne d'ordures incinérées pour les collectivités locales et 240 F le mégawatt-heure pour les usagers.

La construction du réseau et de l'usine d'incinération (qui brûlera 100 000 tonnes d'ordures par an) est un ballon d'oxygène pour les entreprises locales, notamment celles qui sont spécialisées dans le génie civil et les installations électriques.

## HAUT LES MAINS

Le bilan 84 de la gendarmerie indique une stabilisation de la délinquance en Loire-Atlantique. Cette délin-

quance concerne les hommes en majorité : 72% (78% en 1983) ; les mineurs représentent 8% (9% en 1983). Le secteur le plus sensible demeure les atteintes aux biens : vols, cambriolages... A l'échelon national le tassement de l'augmentation de la délinquance se confirme d'année en année. De 72 à 82, l'augmentation était de 10,2% en 1983, elle n'était plus que de 4,5% ; en 1984, elle se résuisait à 3% et les prévisions sont très favorables pour 1985.

## BAS DE LAINE

Certains travaux concilient confort et rentabilité. Ceux de la piscine sont à ranger dans cette heureuse catégorie. En 1984, les isolations ont économisé 277 500 F (45% d'économie) en frais de gaz. Le perfectionnement de l'installation électrique (projecteurs plus puissants, compresseur pour la pompe à chaleur) a entraîné un surcroît prévu qui ramène le chiffre total des économies à 147 500 F.

Et ce n'est pas fini. Le nouveau circuit de renouvellement de l'eau, mis en service en octobre, n'a pas donné sa pleine mesure en 84 ; mais dès l'an prochain ses effets seront sensibles (diminution de la consommation d'eau et des pertes de chaleur).

Le bilan 85 devrait être encore meilleur.

## FEUX ROUGES

1984 aura connu une diminution sensible des accidents de la route avec une régression du nombre des blessés et une stabilisation de celui des tués. Les jours les plus dangereux sont les vendredis, samedis et dimanches qui totalisent 50% des accidents. Ces derniers surviennent principalement (24,77%) entre 18 et 21 heures.

A Rezé, il semble que l'on soit sur la bonne voie, ainsi que le démontre une étude statistique, dressée par la subdivision de l'Équipement : on est passé, de 1981 à 1984, de 159 accidents à 114. Si le nombre des accidents apparaît en régression constante, en revanche, ceux-ci sont plus graves, le nombre des blessés étant identique en 1983 et 1984, et s'élevant à 157 victimes.

A noter que la baisse est encore plus spectaculaire, si l'on fait remonter la statistique jusqu'en 1979 : moins 51% d'accidents et moins 43% de victimes. Les aménagements de voirie, comme les différents carrefours de la RN 137, ne sont pas étrangers à cette régression.

## VILLE ET BANLIEUE

Le Chef de l'Etat a reçu mardi 26 mars, une délégation de l'association Ville et Banlieue conduite par son Président, Jacques Floch. L'objet de l'audience était la présentation des conclusions du congrès de Blagnac qui seront bientôt consignées dans un livre blanc.

Le document explique la diversité des banlieues, leurs contrastes et les forces créatives dont elles sont porteuses. Il propose des lignes de force pour construire la Ville qui se forge autour de son identité reconquise. Il avance des projets spécifiques pour que «les banlieusards» aiment leur Cité, se l'approprient et s'y enracinent. Ce livre blanc comporte également un volet fiscal avec des propositions concrètes comme l'institution d'un minimum de ressources communales pour une véritable autonomie de décision. Enfin les Villes de Banlieues veulent s'engager dans l'action comme des partenaires reconnus de tous, responsables et solidaires dans leurs Agglomérations, leurs Départements, leurs Régions et avec l'Etat.

Le projet de l'association Ville et Banlieue est simple et ambitieux : sans attendre, construire en banlieue l'avenir de la Ville.

Le Président de la République a accepté de préfacier le livre blanc des maires des villes des banlieues de province. Rezé-Magazine vous présente ce texte en avant première.

**PREFACE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**  
*La reconquête de la Ville fait son chemin. Ce livre en témoigne. Une poignée d'hommes et de femmes ont su croire à ce projet et persévérer.*

*Affirmer une identité : telle est la volonté des milliers d'habitants des villes de banlieue, volonté que portent les Elus qui ont su se rassembler, au-delà des oppositions politiques.*

*Je fais mienne cette action. La décentralisation de l'Etat que j'ai voulue permet aux pouvoirs locaux d'exprimer leur capacité à proposer un idéal pour leur Cité. Qu'ils saisissent cette force nouvelle pour tenter de construire la douceur de vivre des familles et des personnes seules.*

*Ce livre, image de l'œuvre patiemment entreprise que vous avez voulu faire connaître est ici le manifeste d'une volonté : vous réussirez parce que vous vous appuyez sur l'essentiel, la volonté de vivre fraternellement.*

François Mitterrand

## ZONE INDUSTRIELLE SUD

## ENTREPRISES : LA ROUTE DU SUD

**La zone industrielle nord est saturée. Les yeux se tournent maintenant vers le sud où la ville aménage deux pôles : industriel et tertiaire. Les rocade et le franchissement à Chevire ouvrent la porte sud du développement.**

La zone industrielle légère de la route de la Rochelle prend le relais de Trentemoult. Le témoin de l'équipement industriel est passé à l'entrée sud de Rezé.

Depuis 1969, cette zone réservée pour les activités de commerce et d'industrie s'est surtout aménagée de chaque côté de la route de la Rochelle. Les terrains compris entre les rues de la Bauche et de la Brosse n'ont pas pour l'instant trouvé acquéreur. Les 50 hectares alloués aux industries légères, qui ne nécessitent donc pas d'équipements particuliers, vont faire l'objet, de la part de la ville, d'un aménagement global. De l'empirisme, la ZIL va passer au stade réel de Zone Industrielle, incitant les nouveaux investisseurs à se porter vers le sud, grâce à une organisation foncière.

Deuxième commerçant installé, il y a seize ans, (le premier fut le Mobilier Nantais) M. Ricolo, gérant de la SOCODIM (commerce de caravanes et accessoires) voyait dès 1969 un avenir commercial à cette zone. «Je pensais vraiment voir une zone commerciale partir de Ragon, jusqu'aux Sorinières, faire une entrée de ville comme pour la route de Vannes». Mais, pour celui qui a adapté son activité au marché en vendant des camping-cars, l'attente n'est pas encore satisfaite. «Ceux du nord se plaignent des accès, mais le franchissement de la Loire à Chevire améliorera notre situation».

L'échangeur du CD 147 sera construit à la limite sud de la ZIL et permettra le contournement vers le pont de Chevire. Au nord, la Zone d'Aménagement Concerté de Praud apportera parallèlement un pôle urbain : ensemble habitat-commerce-industrie, propre à développer cette entrée sud. Entre les feux de Ragon et la rue de la Brosse, la surface minimale d'implantation s'élève à 5 000 m<sup>2</sup>.

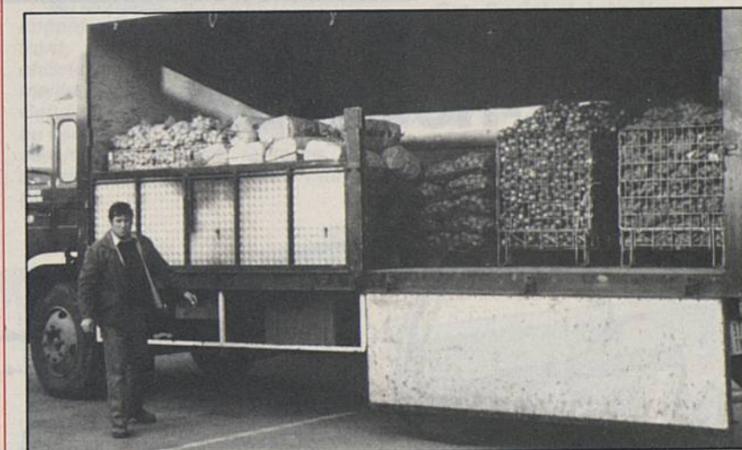
Quant aux stations services, elles voient d'un oeil réservé l'installation de la rocade. Pour elles, cela signifie, un passage moins

important, même si cette baisse concernera surtout le trafic des camions. Par contre, les grossistes et transporteurs de fruits et légumes, deuxième activité de la ZIL après l'automobile, ne paraissent pas alarmés. «La circulation sera moins dangereuse dans le virage, pour rentrer chez nous» se rassure Mme Hervouët. Pionnière de l'Af-

faire Biologique en 1969, cette société emploie cinq personnes et travaille avec le Midi ou Israël. Habitant en bordure de route où l'isolation phonique de sa maison s'est avérée indispensable, elle estime qu'«on est bien ici ; il manque quand même de l'éclairage, après le virage, jusqu'aux Sorinières, c'est un trou noir dangereux». Chez M. Guilbaud, grossiste plus «classique», employant 35 personnes, le propos est semblable : installé depuis trois générations l'entreprise se plaît ici et se développe.

Les activités liées à l'automobile font vivre près de 130 personnes, sur les quelques 250 travaillant sur la ZIL. «on suit la conjoncture, alors il est difficile de connaître les retombées commerciales d'une rocade», insiste M. Point, chef des ventes, de CORA SA. De lucidité conjoncturelle en gestion volontariste, plâtrier, pharmacien, pompiste ou autre, chacun y voit son avenir - et c'est bien normal - plus que celui de la ZIL.

La Sèvre, la Loire et la proximité de Nantes ont été, depuis des siècles, les chances du nord de Rezé. Aujourd'hui, grâce à la volonté municipale, la porte sud de la ville s'ouvre au développement. Le terrain va être aménagé : aux investisseurs d'engager la partie... □

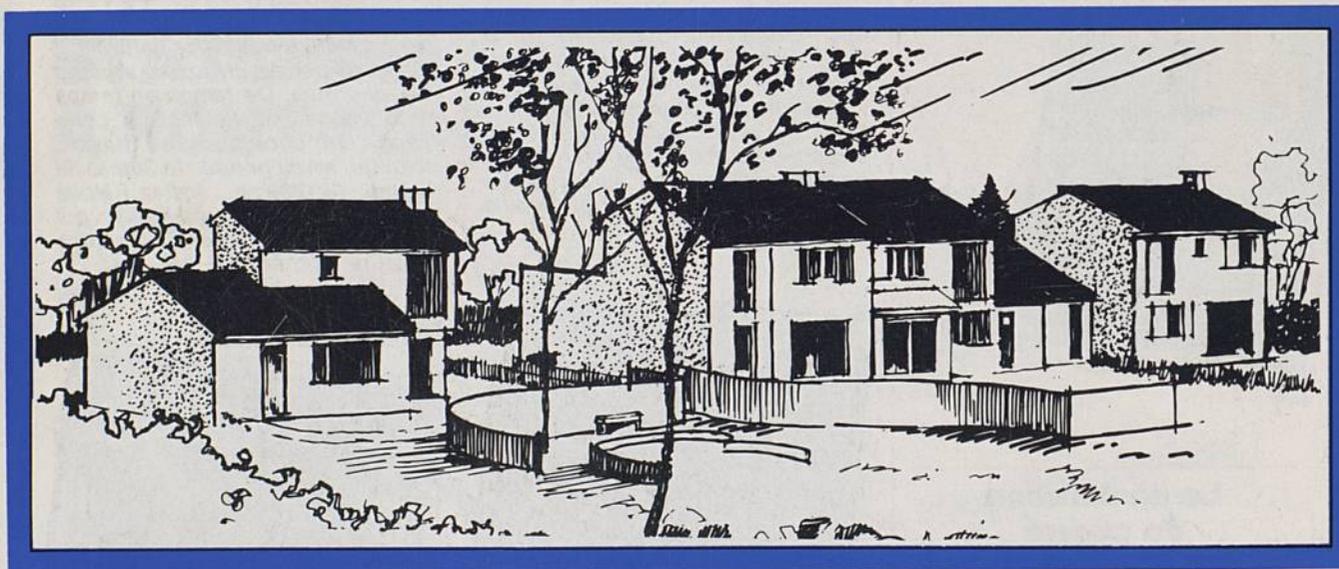




**semi**  
R E Z É

*La société d'économie mixte immobilière  
de la ville de Rezé a déjà construit  
1 100 logements sur la commune.*

# *la Lande Saint Pierre*



Elle vous offre des maisons de 4 à 6 pièces ou des appartements de 3 et 4 pièces  
Financement par des prêts P.A.P. du Crédit Foncier.



Renseignements et réservations au Bureau de vente :  
4 rue Paul Cézanne (accès par la rue Lechat) - Rezé - Tél. 04.07.83  
du mardi au samedi de 15 H à 19 H (ou sur rendez-vous)

*Semi de Rezé - Société Anonyme d'Economie Mixte - Capital : 1 million de Francs  
Siège social : Hôtel de Ville, place J.B. Daviais - Rezé*